

Aperçu du fonds — Fonds distincts Idéal

Fonds équilibré Idéal

Bref aperçu

Fonds offert depuis: décembre 1986		Gestionnaire de fonds: Manuvie		Valeur totale du fonds: 103 140 252 \$	
Date d'établissement: décembre 1986		Nombre total d'unités en circulation: 2 816 718		Rotation du portefeuille: 141,18 %	
Option de garantie	Placement minimum (\$)	RFG (%)	Frais de gestion (%)	Valeur liquidative par part (\$)	Nombre d'unités en circulation
Avec frais de retrait	1 000	2,68	2,40	92,6506	483 310
Sans frais	1 000	2,84	2,55	88,9871	48 145
Sans frais avec revalorisation	1 000	2,91	2,55	89,3450	34 777
Sans frais Platine	250 000	2,18	1,95	101,4492	12 615

Le contrat Fonds distincts Idéal ne peut plus être souscrit dans le cadre d'une nouvelle souscription depuis le 16 mai 2016.

Dans quoi le fonds investit-il?

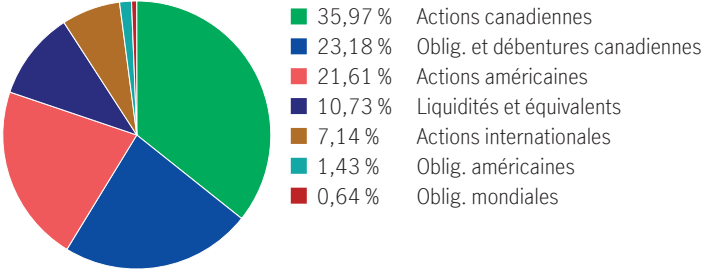
Ce fonds distinct investit directement dans un panier de titres composé principalement d'actions canadiennes et de placements à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres

Prime Trust, 2025-01-02	4,18 %
Banque de Montréal	3,56 %
Microsoft Corp.	2,72 %
Banque Royale du Canada	2,54 %
Financière Sun Life Inc.	2,53 %
TMX Group Limited	2,31 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,25 %
Elevance Health Inc.	2,22 %
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,22 %
London Stock Exchange Group PLC Reçu de dépositaire américain ADR	2,20 %
Total	26,73 %

Total des placements : 300

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG peut comprendre des frais d'assurance distincts qui sont facturés pour les garanties. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui ce fonds est-il destiné?

Ce fonds peut convenir à des gens qui recherchent un potentiel de croissance à long terme du capital et du revenu, et qui sont disposés à accepter les risques liés aux placements dans des actions.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements du Fonds lorsque le contrat est assorti de l'option Avec frais de retrait, après déduction du RFG.

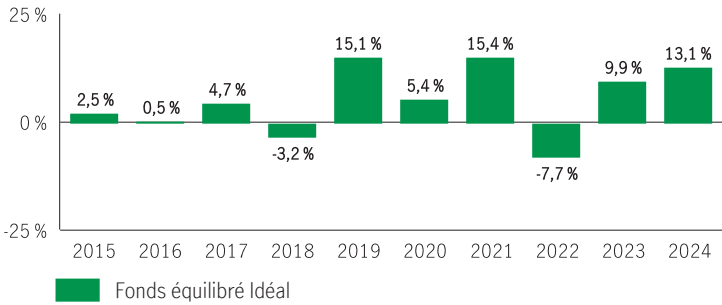
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs.

En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, et ayant opté pour l'option Avec frais de retrait, détient 1 677,23 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,31 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles. Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat ayant choisi l'option Avec frais de retrait. On note 8 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

Option de frais de retrait	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
Frais de souscription reportés (FSR) *	Retrait dans les délais suivants :	%	- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. - Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. - Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds. - Les frais de souscription que vous payez seront versés à Manuvie.
	moins de 1 an après la souscription	6,00	
	moins de 2 ans après la souscription	5,00	
	moins de 3 ans après la souscription	4,00	
	moins de 4 ans après la souscription	3,00	
	moins de 5 ans après la souscription	2,00	
	moins de 6 ans après la souscription	0,00	
	moins de 7 ans après la souscription	0,00	
	plus de 7 ans après la souscription	0,00	

* Les options **frais de souscription reportés** ne permettent plus de nouveaux dépôts, de dépôts subséquents, de nouveaux PAC ou PAC existants ou des virements entre fonds assortis d'options de frais différentes. Les virements sont permis lorsque l'option de frais est la même. Les placements existants assortis de l'option frais de souscription reportés ou frais modérés seront maintenus et le barème des frais de souscription existant s'appliquera à tous les retraits.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du fonds et, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent(s). Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Frais de gestion (%)
Avec frais de retrait	2,68	2,40
Sans frais	2,84	2,55
Sans frais avec revalorisation	2,91	2,55
Sans frais Platine	2,18	1,95

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissiez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations s'appliquent à toutes les options de garantie et de frais et sont versés à Manuvie.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur de la transaction si vous vendez ou transférez des unités dans les 90 jours, en sus des autres frais applicables.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous pouvez également annuler une opération subséquente effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Dans ce cas, le droit d'annuler ne s'applique qu'à la nouvelle opération. Vous devez aviser votre assureur par écrit de votre intention d'annuler l'opération.

Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne vise que l'opération annulée et il comprendra tous frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

Objectif et stratégie

Objectif : Le Fonds équilibré Idéal vise à générer une plus-value supérieure à long terme et à verser un revenu stable, tout en limitant le risque grâce à la diversification de l'actif et en privilégiant la qualité et la liquidité. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Stratégie : En ce qui concerne les actions du Fonds, les gestionnaires procèdent à une analyse ascendante axée sur les données fondamentales. Grâce à une méthode d'analyse exclusive, les gestionnaires établissent et analysent l'historique des résultats de chaque société afin de se faire une idée juste de cette dernière. Les fluctuations des résultats et leur ampleur, les avantages concurrentiels, la gamme de produits et tout autre élément dont l'entreprise peut tirer profit sont autant de facteurs dont les gestionnaires tiennent compte lorsqu'ils choisissent les titres du Fonds. Pour la sélection des titres à revenu fixe, les gestionnaires mettent l'accent sur la répartition sectorielle, la qualité du crédit et la sélection des titres, ainsi que sur la gestion active des risques et de la courbe des rendements.

Pour en savoir plus

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie

500 King St N

Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

1-800-355-6776 Québec et service en français

1-888-790-4387 Canada, sauf le Québec